

Renseignements sur les subventions pour réduire la consommation de tabac chez les jeunes

De petites subventions sont offertes aux écoles et groupes de jeunes pour des projets et activités jeunesse visant la prévention, l'abandon et la réduction des effets nocifs du tabagisme.

- Subventions maximales admissibles : 500,00 \$. Ce financement est renouvelable.
- Prière d'acheminer votre demande de subvention à wellness@ierha.ca.

Coûts admissibles - par rapport aux programmes de réduction du tabagisme

- Maintenir ou acheter des trousseaux ou du matériel pour soutenir les programmes en cours
- Honoraires d'un conférencier
- Coûts de transport pour les conférenciers et pour les étudiants lorsqu'ils se déplacent pour faire des exposés ou lorsqu'ils se rendent dans des mini-forums
- Alimentation - Les coûts des aliments sont admissibles lorsqu'une alimentation saine soutiendra et maximisera les activités, la participation et le niveau et potentiel d'apprentissage des membres du comité.
 - Veuillez consulter les sites Web <http://www.gov.mb.ca/healthyschools/foodinschools/>
 - <http://www.gov.mb.ca/healthyliving/hlp/nutrition/esms.html/> pour des suggestions utiles
 - **Veillez éviter** - jus, boissons gazeuses, boissons énergétiques et boissons énergisantes
- Incitatifs ou « prix » ○ Veuillez choisir des mesures incitatives ou des prix liés aux piliers de la santé : Nutrition, condition physique, bien-être mental, abandon du tabac
- Exemples : bouteilles d'eau, podomètres, ballons, cordes à sauter, activités de groupe telles que mini-golf (**les frais de transport ne sont pas couverts**)
- Assume les coûts d'un enseignant suppléant pour remplacer les enseignants désignés comme « champions »

Après l'approbation de votre demande de subvention

- On vous demandera de remplir une lettre d'intention avant de recevoir les fonds
- Après avoir retourné la lettre d'intention, les fonds sont généralement remis dans un délai de 4 semaines. Veuillez nous téléphoner si vous ne recevez pas les fonds dans le délai prévu.

Exigences en matière de compte rendu

Veillez soumettre un bref compte rendu des activités réalisées à wellness@ierha.ca un mois après l'achèvement du projet. Veillez inclure vos résultats - attendus ou inattendus, ainsi que ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Veuillez indiquer combien d'événements vous avez organisés et combien de personnes y ont assisté. Des photos des jeunes en action seraient appréciées.

Appelez-nous si vous souhaitez discuter d'autres projets ou idées liés au tabac, ou si vous avez des questions. Équipe du mieux-être communautaire - 1-877-979-9355.

Demande de subvention pour réduire la consommation de tabac chez les jeunes

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document ci-joint « Renseignements sur les subventions pour réduire la consommation de tabac chez les jeunes. »

Date : _____ École : _____

Adresse : _____

Coordonnées du chef de projet :

Nom : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Renseignements sur le projet :

Description du projet (veuillez indiquer aussi de quelle manière les jeunes y participeront) :

Montant du financement demandé : _____

Organisme auquel le chèque est destiné (si différent de celui ci-dessus) et mention de toute directive spécifique :

Adresse à laquelle le chèque doit être envoyé (si différente de celle ci-dessus) :

Prière d'acheminer votre demande de subvention à wellness@ierha.ca.